



15 décembre 2011

Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil de la Ville de Richmond tenue au 745 rue Gouin, le jeudi 15 décembre 2011 à 19 h 30, sous la présidence de monsieur le maire, Marc-André Martel, et en la présence de monsieur le maire suppléant, Réal Veilleux, et de messieurs les conseillers suivants: Jean-Guy Berthiaume, Guy Boutin, Clifford Lancaster, Charles Mallette, Daniel Ménard ainsi que monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier, Daniel Leduc.

**PROJET D'ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE
Le 15 décembre 2011 à 19 h 30**

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Gestion et administration
 - 3.1. Administration – Direction générale
 - 3.1.1. Règlement no. 170 déterminant les taux de taxes et tarifs pour l'exercice financier 2012 et fixant les conditions de perception - Adoption
 - 3.1.2. Règlement no. 171 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires - Adoption
4. Période de questions
5. Levée de la réunion

2011-12-15-01 E

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST proposé par monsieur le conseiller Boutin et appuyé par monsieur le conseiller Lancaster et RÉSOLU unanimement par les conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. (Adoptée)

3. GESTION ET ADMINISTRATION

3.1 Administration – Direction générale

2011-12-15-02 E

3.1.1 Règlement no. 170 déterminant les taux de taxes et tarifs pour l'exercice financier 2012 et fixant les conditions de perception – Adoption

IL EST proposé par monsieur le conseiller Boutin et appuyé par monsieur le conseiller Ménard et RÉSOLU unanimement par les conseillers que le règlement no. 170 déterminant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2012 et fixant les conditions de perception soit adopté tel que présenté. (Adoptée)

2011-12-15-03 E

3.1.2 Règlement no. 171 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires - Adoption

IL EST proposé par monsieur le conseiller Mallette et appuyé par monsieur le conseiller Veilleux et RÉSOLU unanimement par les conseillers que le règlement portant le no. 171 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires soit adopté tel que présenté. (Adoptée)

4. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a pas de question soulevée par l'assemblée.



No de résolution
ou annotation

2011-12-15-04 E

Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

5. LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST proposé par monsieur le conseiller Ménard et appuyé par monsieur le conseiller Lancaster et RÉSOLU unanimement par les conseillers, à 19 h 33 que la réunion soit levée. (Adoptée)

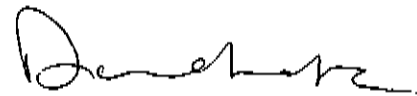


Maire



Directeur général
et secrétaire-trésorier

Je, Daniel Leduc, certifie que les crédits sont suffisants pour assumer l'entièreté des dépenses imputées aux différentes résolutions du présent procès-verbal, à même les sommes prévues au budget, et ce, par le certificat de crédits suffisants no. 538.



Daniel Leduc,
directeur général et
secrétaire-trésorier